



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

AFP

Question écrite n° 9904

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication comme il l'avait déjà fait à l'égard de son prédécesseur, sur la situation de l'Agence France-Presse (AFP). Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à seconder, dans le respect de l'indépendance de l'AFP, l'ensemble des projets de développement présentés par son P-DG, développement qui ne peut s'inscrire que dans le respect total de son indépendance, notamment pour l'ensemble des journalistes et correspondants, présents dans le monde entier.

Texte de la réponse

Les projets de développement de l'Agence France Presse doivent s'intégrer dans un plan pluriannuel de modernisation et d'adaptation de l'agence aux défis du 3e millénaire. L'Etat, qui souscrit des abonnements représentant près de 47 % du budget de l'agence, ne peut qu'être attentif à ces projets. Tout en respectant, bien entendu, l'indépendance de l'AFP, il les soutiendra d'autant plus aisément que ceux-ci seront déterminés par le président et le conseil d'administration au vu des conclusions d'une mission actuellement confiée à l'inspection générale des finances qui permettra d'analyser notamment l'état financier et les besoins de l'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9904

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 613

Réponse publiée le : 23 mars 1998, page 1634